

LE CHABLAIS

PAYS D'ÉVIAN/VALLÉE D'ABONDANCE

Quel impact du coronavirus sur les finances locales ?

A priori, les budgets primitifs 2020 de Neuvecelle et Saint-Paul n'auront pas à souffrir de la Covid, si l'on en croit les premiers chiffres communiqués par les édiles de ces deux communes, Anne-Cécile Violland et Bruno Gillet, malgré des importants investissements financiers réalisés.

Ces deux communes du canton d'Évian que sont Neuvecelle et Saint-Paul-en-Chablais, ne constituent pas les collectivités les plus impactées par la pandémie du coronavirus. Il est à noter qu'entre ces deux communes - la première de 3 100 habitants et la seconde de 2 500 habitants -, un écart de pertes financières est constaté, révélant des situations différentes.

La commune de Neuvecelle a dévoilé les premiers chiffres du coût de cette pandémie qui se montent à 8 600 euros. Ce chiffre correspond à



À Saint-Paul, la salle des fêtes toute neuve n'a pas fait rentrer un centime de location depuis maintenant trois mois.
Photo Le DL/C.B.

2 935 € d'achat de produits sanitaires, à 2 134 € d'achat d'écrans de plexiglas pour protéger les agents, et à 3 500 € d'achat de 3 500 masques pour le personnel et la population.

Pour ce qui concerne Saint-Paul, la perte et le manque à gagner s'élèvent à environ 30 000 €. La mairie a compté les 15 jours d'arrêt des agents, l'achat de masques pour les

agents et la population, les produits sanitaires, le chauffage de la salle des fêtes qui accueille la cantine et aussi la perte des produits générés par la location de la salle des fêtes pour les fêtes familiales et autres animations. À tout cela, s'ajoute l'annulation de la foire de printemps, source de profits pour la commune.

Claude BOUZIN

Et en pays de Gavot ?

Le Département a alloué aux communes, en priorité aux plus petites, une aide Covid proportionnelle au nombre d'habitants, pour couvrir les dépenses d'adaptation aux mesures sanitaires : en mobilisant le personnel communal, il y a eu des adaptations de salles de classe, de bâtiments communaux, engendrant un surcoût en salaires et matériel (produits de désinfection, marquage, produits de désinfection, installation de plexiglas et/ou barrières, gel, masques...). Vinzier a reçu 3 272 € : « Cela couvre quasiment nos dépenses qui se montent à 3 842 € », précise la maire. Il a fallu adapter la salle des fêtes où sont installés la cantine scolaire mais aussi le centre de loisirs.

À Larringes, on a dû transférer la cantine dans la salle polyvalente, créer une cour de récréation sur le parking attenant (marquage, barrières...). À Champanges, les surcoûts de la reprise de l'école concernent le personnel communal de cantine employé dans les classes où pouvaient manger un ou plusieurs élèves. Il y a le remboursement d'acomptes de réservation de gîtes (environ 3 000 €) et une perte de recettes de 6 à 7 000 € du 15 mars à fin septembre pour le moment (perte des locations de la salle des fêtes). On note aussi un retard de deux mois dans les travaux de la nouvelle école : quel en sera l'impact financier, lié aux mesures strictes sur le chantier (base de vie à entretenir tous les jours) et à la prolongation des délais de livraison ? Enfin, la fête de la musique est annulée.

LG

Dans la vallée d'Abondance, tout n'est pas encore chiffré

À Abondance

On estime que la commune a

À Bonnevaux

Le maire Gérard

te basée à Abondance a été ainsi dans le cadre de la gestion de la pas encore chiffré